

Formation AIPR – Autorisation d'intervention auprès des réseaux – Opérateur / Encadrant / Concepteur

Mis à jour le 10 juillet 2026

Conditions d'entrée et prérequis

AIPR Opérateur

- Savoir lire et comprendre des consignes en français
- Être amené à réaliser des travaux à proximité des réseaux

AIPR Encadrant

- Encadrer des chantiers comportant des travaux à proximité des réseaux
- Connaissance des règles générales de prévention et de sécurité sur chantier

AIPR Concepteur

- Participer à la préparation ou à la conception de projets de travaux
- Connaissance des responsabilités liées à la préparation des travaux et à la réglementation DT-DICT

Niveau d'entrée

Sans diplôme

Niveau de sortie

Non certifiant

Public visé

Salarié-e, Demandeur-se d'emploi, individuel-le, Intérimaire, Toute personne intervenant à proximité des réseaux aériens ou enterrés Entreprises du BTP, des TP, des espaces verts, des réseaux et des collectivités

Rythme

Session d'examen

Durée en centre

7 heures

Objectifs professionnels

- Permettre aux participants d'acquérir les connaissances réglementaires et techniques nécessaires pour intervenir à proximité des réseaux en sécurité conformément à la réforme anti-endommagement.
- Préparer les candidat-e-s au passage de l'examen AIPR selon profil : opérateur / encadrant / concepteur
- Formation conforme à la réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux / *Code de l'environnement – Réforme DT-DICT / Arrêté du 15 février 2012 modifié*

Contenu

Réglementation et prévention des risques

- Contexte réglementaire DT-DICT
- Responsabilités des acteurs
- Règles de prévention et de sécurité
- Identification des réseaux et marquage-piquetage
- Conduite à tenir en cas d'endommagement

Connaissances des réseaux

- Réseaux sensibles et non sensibles
- Lecture de plans
- Classes de précision
- Techniques de travaux à proximité des réseaux

Préparation à l'examen

- Examen blanc
- Prise en main et familiarisation avec le logiciel du Ministère de la Transition écologique

Examen

- Examen final QCM

Modalités pédagogiques

Formation en présentiel

Profil des intervenants

Formateurs professionnels expérimentés

Possibilité d'aménagement du parcours

Non

Méthodes pédagogiques

Formation AIPR – Autorisation d'intervention auprès des réseaux – Opérateur / Encadrant / Concepteur

Validation

Obtention de l'examen AIPR
délivré sous forme de QCM
conformément à la réglementation
en vigueur

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

Présence sur la journée
Réalisation d'un examen blanc
Examen final AIPR sous forme de
QCM

Possibilité de validation par blocs de compétences

Non

Nombre de participants

12

Entrée-sortie permanente

Non

Codes réglementaires

- Formacode : Examen AIPR
conforme à la réglementation
DT-DICT

Exposés et échanges de pratiques
Etudes de cas
Analyse de plans et de situations chantiers
Entraînement sur QCM AIPR
Mise en situation professionnelle

Moyens pédagogiques

Salle équipée informatique et vidéoprojection
Supports pédagogiques réglementaires
Plateforme ou questionnaire d'entraînement AIPR
Documentation technique et études de cas

Durée

Volume global : 7 heures

Délais et modalités d'accès

Selon besoins des entreprises

Financements possibles

Financement dans le cadre des différents dispositifs de la formation
professionnelle des salariés et des demandeurs d'emploi.
Tarif individuel net de toutes taxes de 15€ de l'heure.

Poursuite de parcours

Poursuite d'études

Formations complémentaires en sécurité et prévention des risques
professionnels.

Passerelle

Non concerné

Référent handicap

Accompagnement spécifique au projet et durant la formation par nos
référents handicap. Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

Réseau

- GRETA CFA de la Marne
- 20, rue des Augustins CS 30037
51725 REIMS CEDEX
- contact@gretamarne.com
- 03.26.84.55.40
- gretamarne.com
- SIRET : 19510035900023